RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

CENTRE-VAL DE LOIRE

Synthèse régionale présentée par l'ARS à la CRSA- Mardi 13 décembre 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

Retour sur les 6 débats départementaux et synthèse régionale
M. Laurent HABERT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Une **réunion CNR Santé dans chaque département**, organisée par l'ARS, en lien avec les CTS, les préfets et les conseils départementaux, en présence de nombreux maires, parlementaires, professionnels de santé (médical et paramédical), représentants de CPTS, des Ordres, usagers… :

- En Eure-et-Loir, le 27 novembre, avec 90 participants.
- En Indre-et-Loire, le 30 novembre, avec 110 participants.
- En Loir-et-Cher, le 2 décembre, avec 100 participants.
- Dans le Cher, le 2 décembre, avec 90 participants.
- Dans le Loiret, le 6 décembre, avec 115 participants.
- Dans l'Indre, le 12 décembre, avec 80 participants.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

Des échanges au sein de 4 ateliers :

ATELIER 1 – ACCES A LA SANTE : donner accès à un **médecin traitant ou à une équipe traitante** à tous, et en particulier aux plus fragiles d'entre nous, et accompagner l'exercice coordonné.

ATELIER 2 – CONTINUITE & PERMANENCE DES SOINS : avoir une **réponse urgente** partout accessible, et de qualité. Pour ce faire, **garantir la permanence des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés**.

ATELIER 3 – ATTRACTIVITE ET FIDELISATION : mobiliser les leviers locaux d'**attractivité** pour les métiers de la santé.

ATELIER 4 – PREVENTION : créer une nouvelle alliance entre les acteurs locaux pour que la prévention entre réellement dans le quotidien de tous les Français.

> **Dans le Cher**, un 5ème atelier a été consacré au thème de « **L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE** ».

- Des documents préparatoires partagés en amont de chaque réunion, incluant des constats et données régionaux et des focus départementaux.

- Les documents sont téléchargeables sur le site de l'agence : https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/cnr-sante-vos-contributions

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

Bilan des réunions départementales en Centre-Val de Loire

La synthèse présentée ce jour restitue les idées récurrentes des débats départementaux, ainsi que des propositions concrètes ou des éléments originaux issus des débats. Une synthèse exhaustive étant impossible, les comptes- rendus qui font foi demeurent les restitutions écrites des CNR départementaux, transmises à la CRSA et qui seront adressées au ministère.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

Accès à la santé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Conforter la place des CPTS
  - Réseau de professionnels : permet **la qualification des besoins et l'orientation des patients**
  - Porter les CPTS au même niveau de maturité, tout en préservant la capacité d'initiative
- Conforter les professionnels dans leur métier et renforcer les coopérations
  - Conforter chacun dans son métier
    - Rôle propre des IDE – cf dispositif SAMU/ IDEL ; cf dispositif de TLC avancée à domicile avec IDE (CPTS Beauce Gâtinais/ dispositif sac à dos dans l'Indre) ; IDE comme IAO (fonction de première évaluation et d'accueil)
    - Pharmacien : rôle de consultant ; élargir les possibilités de renouvellement / prolongation d'ordonnance
    - Sages-femmes : faire connaître les compétences en rôle propre
    - Ouvrir l'accès direct au professionnel (IDE / MK) dans certaines circonstances
  - Accroître les capacités de coopérer
    - Revoir l'organisation / l'articulation des compétences des PS (médecin / pharmacien / IDE) dans le suivi des patients chroniques
    - mention du projet breton OSyS (pharmacien porte d'entrée pour certaines pathologies)

- Alléger les protocoles de coopération
  - Trop complexes dans leur conception et aléatoire dans leur financement
  - Faire le pari de la responsabilité entre professionnels (simple déclaration)
- Dépasser la phase d'expérimentation : oser l'application généralisée, il n'est plus temps d'attendre (ex : certificat de décès par des IDE quand décès attendu)
- Favoriser l'émergence de nouveaux métiers
  - IPA : reconnaissance financière (libéral/ hôpital) ; y compris IPA salariée

Dégager du temps médical

- Assistants médicaux : encore loin d'avoir exploité le potentiel (objectif : 1 pour 1)
  - Problèmes de locaux ; charge de gestion (Groupement d'employeur ou autre solution de ce type) ; aide renforcée ou modulée ; lever la conditionnalité . Plus largement, **élargir l'équipe autour du médecin généraliste**
- Alléger les contraintes administratives et les tâches indues (médecins, pharmaciens)
  - Réduction massive des demandes de certificats médicaux / prise en charge par d'autres professions
  - Arrêts de travail : possibilité d'arrêts de travail de courte durée par un autre professionnel ? Ou arrêt de travail courte durée sans certificat du médecin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Mobiliser toutes les ressources soignantes
  - Médecins retraités : simplification radicale du cadre d'exercice (cf crise Covid)
  - Lever les contraintes relatives au droit de prescription : médecin du travail, médecin scolaire, médecin coordonnateur, médecin en institution PH, médecin du DAC
  - Faciliter/ revoir/ accélérer les parcours de consolidation de formation des PADHUE (défavorables aux CH de proximité)
  - Permettre aux remplaçants de réguler (dans le cadre du SAS)
  - Faciliter les exercices mixtes public/ privé
- Développer la télémédecine, sous certaines conditions
  - Télécabine : pas de position unanime partagée
  - Téléconsultation assistée dans le cadre d'une coopération médecin / IDE
    - À domicile (déjà expérimenté en CPTS – Beauce Gâtinais)/ Dans tous les EHPAD
  - Télé soin pour toutes les professions
  - Télékiné par exemple
  - Développer la télé-expertise (**question de l'accès aux soins spécialisés**)
  - Prévenir des évolutions péjoratives de situation: télésurveillance
  - Partager l'information entre professionnels (Mon espace santé)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Organisation coordonnée de la reprise de patientèle en cas de départ
  - Examen collectif de la situation des patients les plus lourds (ALD)
- Organisation de la prise en charge des patients avec pathologies chronique sans médecin traitant
  - OSAT (Indre)

- Eviter les pertes de temps médical du fait des patients – RV non honorés
  - Éducation du patient
  - Pénalisation du patient

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Améliorer l’accès aux soins des patients les plus fragiles
  - Question du transport, notamment en milieu rural
    - Adapter la législation de sécurité sociale pour transport en cabinet de ville (hors ALD) ; « transports sociaux »
    - Organisation des transports en milieu rural (dont transport des personnes en situation de handicap) ; Mettre en place un « taxi communal » qui amène les patients vers leur rendez-vous médical (service pris en charge financièrement par la commune)
    - « Blablacar de la santé » : étendre l’usage du covoiturage pour faciliter les déplacements vers les lieux de soins (ex: un professionnel de santé exerçant à l’hôpital (ou un usager) propose de partager son trajet quotidien avec un patient)
    - Adaptation de véhicules pour PH (TPMR) : flotte variable d’un département à l’autre ; aider les transporteurs à investir dans ce type de véhicules
    - Mettre en place un bus itinérant se déplaçant vers les patients grâce à une vacation de médecins généralistes et spécialistes. Public cible : personnes isolées et/ou ayant des difficultés pour se déplacer, habitants des quartiers prioritaires.
    - Question du manque d’ambulanciers et de la formation

- Accès des personnes en situation de précarité
  - Renforcement des moyens des PASS
- Accès aux soins des personnes en situation de handicap
  - Augmenter le nombre de pôles de soins de type Handiconsult (cf. Châtellerault)
- Notion de « juste soin »
  - Limiter les situations de maintien à l'hôpital sans justification
    - Chambre relais en Ehpad ; articulation Santé/ justice (mesures de protection) ; plus de places en SSIAD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

Continuité – Permanence des soins

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Questionnements partagés avec l'atelier 1 (En Eure-et-Loir et dans l'Indre, un seul atelier pour les deux premiers sujets)

- Organiser la réponse à la demande de soins
  - Consensus autour des dispositifs de soins non programmés (mais hétérogénéité territoriale)
    - Loir-et-Cher : dispositif PAIS
  - Également intérêt ++ du SAS (cf Indre)
  - Question du partage de la permanence de soins (privé / public) et de l'obligation de la participation à la permanence
  - Réponse particulière pour la psychiatrie : créer une équipe mobile d'urgence en psychiatrie / SAS psychiatrique

- Mobiliser des ressources en professionnels supplémentaires
  - Faciliter l'intégration des médecins retraités dans les effectifs des médecins régulateurs
  - Permettre la régulation à domicile du SAMU pour les médecins libéraux
  - Etendre le SAS à d'autres professionnels (MK, IDE, Cdentistes, orthophonistes..)

- Bon usage du système par les patients
  - Mieux communiquer sur le rôle exact du 15
  - Mieux communiquer au grand public le rôle des CPTS et notamment l’existence d’un numéro mis en place par la CPTS pour accéder à un médecin généraliste la journée (SNP)
  - Créer des campagnes nationales régulières, uniformes et à large diffusion (dans les médias aux heures de grande écoute, dans les bulletins municipaux)
  - Diffuser un guide « prise en main » visuel et didactique pour aider les usagers à comprendre le protocole à adopter pour leur situation particulière
  - Apprentissage des gestes de secours : éviter d’appeler le 15 à mauvais escient
  - Accompagnement des usagers les plus précaires

Attractivité - Fidélisation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Formation
  - Ancrage territorial des formations
    - Mode de sélection des candidats
      - Aller chercher les candidats dès le lycée (étudiants « ambassadeurs » de leurs formation ; stage de longue durée et immersion en service civique pour découverte du métier ; « prépas santé »)
      - Faire évoluer Parcours sup (recrutement des étudiants IDE)
    - Implanter les formations en proximité dans les territoires
    - Reconnaître le droit aux internes de réaliser des stages dans la subdivision de leur choix
  - Accueil des étudiants (logement, transports)
  - Accompagnements des étudiants en stage : reconnaissance tutorat, valorisation de la maîtrise de stage ; libérer du temps médical dans une logique de compagnonnage

- Formation tout au long de la vie et accompagnement dans les parcours professionnels
  - VAE, reconnaissance des acquis de l'expérience ; passerelles entre métiers de la santé ; augmenter la promotion professionnelle
  - Développer l'apprentissage : Centre de formation des apprentis en santé, favoriser le recrutement local, …

- Suppression du numerus apertus ou de quotas de formation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Faciliter l’exercice des professionnels de santé
  - Accompagner les professionnels de santé
    - **Guichet unique d’accueil** pour les professionnels (ex : « Masantédanslecher »)
    - Faciliter les démarches des professionnels
      - Groupement d’employeur / package de prestations pour l’embauche d’un assistant (externaliser/ mutualiser l’assistance administrative)
      - Simplification des conditions d’exercice / allègement des contraintes (cf. Atelier 1)
    - « Plan d’attractivité local de santé à l’échelle de la région »

- Règles contraignantes quant à l’installation
  - Limitation de la période de remplacement / quotité minimale de travail à l’issue des études ; subordonner le conventionnement à l’exercice en zone sous dense pendant un certain temps

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Qualité de vie au travail
  - Valoriser les professionnels de santé au sein des hôpitaux (salaires, travail de nuit, dimanche, compétences développées) et les compétences développer au sein des hôpitaux de proximité ; Prendre en considération la pénibilité du travail dans la valorisation actuelle et future des professionnels (retraites)
  - Encadrer le recours à l'intérim et aux remplacements*, obliger un passage en structure pour les paramédicaux* ; en parallèle, faciliter la stagiairisation des personnels
  - Mettre en place au sein de l'hôpital un management et une gestion des ressources facilitant l'organisation familiale des personnels et prenant en compte les souffrances et aspiration de ses agents ; valoriser la dimension d'équipe médicale
  - Ex d'initiative : Maisons des soignants (George Sand)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Zonage et aides
- Demande d’actualisation plus régulière du zonage (ex : chirurgiens dentistes) et assouplissement des règles
- Expression sur les effets de bord des politiques d’aide territorialisées (difficultés entre communes)
  - Nécessité d’une démarche coordonnée entre collectivités (éviter mise en concurrence)

- Coordonner les actions
  - Développer un dialogue intégré Elus / CPTS / Etablissements
  - Mettre en cohérence les politiques d'aide à l'installation au niveau territorial
  - Renforcer la coordination entre les établissements infra-territoriale / de proximité
  - Développer des formations de recrutements mutualisés entre les gestionnaires
  - Avoir une activité partagée privé-public pour les professionnels de santé (emplois partagés entre l’hôpital et le libéral)

Prévention

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Un besoin de visibilité des actions conduites
  - Réaliser une cartographie des acteurs
  - Proposer un guichet unique à destination des professionnels de santé pour aider à l'identification des acteurs sur le territoire
    - Loir-et-Cher : créer une agence de la prévention
  - Mettre en place un numéro unique pour rediriger les usagers vers les bons acteurs de prévention
  - Déployer des outils centralisant les acteurs (ex. mettre en place une plateforme nationale unique avec arborescence et renvoi vers les acteurs et mailles concernés comme France travail, servicepublic.fr)
  - Former des professionnels et des élus sur la prévention et promotion de la santé (programmes probants, UFS…)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Un besoin de coordination et un portage au plus près du terrain
  - S’associer pour donner plus de corps aux actions (CPTS, CLS) et valoriser ces partenariats
  - Centre unique de coordination des financements (CAPS en Eure-et-Loir)

  - EHPAD / ESMS plateformes pour les personnes âgées et personnes porteuses de handicaps
  - Equipes mobiles d’éducation thérapeutique
  - Développer les actions « pair-à-pair » dans les écoles, les foyer seniors, auprès des jeunes parents…
  - Valoriser le rôle des pharmacies comme opérateurs de proximité (campagnes de dépistage dans le cadre des CPTS)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Un besoin de ciblage et « d'aller-vers » les populations prioritaires
  - Organiser des bilans préventifs à tout âge, par exemple : multiplier les Journées Santé pour répondre aux besoins des populations, y compris en difficultés de mobilité
  - Multiplier les actions « d'aller-vers » dans les lieux de vie (marchés, grandes surfaces, fêtes locales…) ; adapter les outils, canaux et formes pour s'adapter au public : flyers, campagnes de communication, entretiens collectifs ou individuels, outils numériques
    Ex. initiative d'« ambassadeurs santé » dans le cadre du CLS de Vierzon
  - Développer l'information proactive permettant de solliciter le citoyen à partir de ses propres informations (ex. historique des remboursements)
  - Développer les actions dans les lieux de vie (écoles, travail, sport,…) et s'appuyer sur la proximité humaine via des relais terrains

  - Actions de long terme éducatives à destination des jeunes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

➢ Un besoin de valorisation des actions de prévention

- ➢ Intégrer les actes de prévention dans la nomenclature des actes rémunérés, prévoir une tarification favorisant le cumul d'actes curatifs et préventifs
- ➢ Étendre la possibilité d'orienter vers des actes de dépistage aux professionnels paramédicaux
- ➢ Revaloriser les rémunérations de l'ensemble des métiers médiaux, paramédicaux et extra-sanitaires dédiés à la prévention, notamment en essayant de corriger les inégalités engendrées par le Ségur
- ➢ Mettre en place un système de gratification pour les citoyens menant des actions de prévention (dépistage, vaccination,… ex : bon d'achat fruits et légumes)
- ➢ Donner davantage de moyens financiers aux CLS
- ➢ Mobiliser les fonds des mutuelles non utilisés pendant la crise Covid et transférer des financements du curatif vers le préventif

Pour poursuivre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

- Identifier 4 à 5 projets prioritaires par département, réalisables dans l'année qui vient
  - Ex : « 1 médecin, 1 assistant » dans le Cher ou dans l'Indre
  - Ex : Généralisation des téléconsultations assistées à domicile dans le Loiret ou dans l'Indre
  - Ex : mobilisation effective des médecins retraités volontaires en Loir-et-Cher (simplification du cadre d'exercice)

- Poursuivre les contributions via le site de l'Agence :
https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/cnr-sante-vos-contributions